

SOCIETE 101	N° DOCUMENT FA164800	N° COMPTE TIERS A09162	DOC 5	DATE EXP./REC. 16/05/2024	REP SE
REFERENCE	001976	FACTURE			
MODE D'EXPEDITION	PORT FCA	EMBALL.		POIDS BRUT	POIDS NET 20,3

Livraison à :

LILLY France Fegersheim
Z.A. - 2, rue du Colonel Lilly
67640 FEGERSHEIM
FRANCE
SIRET : 75063569000035

REDUCIO
5 RUE DES TALUS
Pour le compte de Lilly France
67400 ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN
FRANCE

Qté. Exp.	U	Libellé	SA	Prix Brut	Remise	Prix Net	Montant
		DESTINATAIRE: CAROLINE BARTH					
001S	2	<p>Cde: 146259/001 BL: 090079 Du 16/05/2024 Réf: ZB-701969 / MR LELOUP</p> <p>CA-99858318 ETAGERE FIL P.600 x L.1300 ACIER INOXYDABLE 18/10 DIMENSIONS UTILES : 545 X 1270 MM Eco mobile unitaire : 0,18</p>	S	170,72	-10,00	153,65	307,30
002S	1	<p>FRAIS</p> <p>DE PORT EMBALLAGE ET GESTION POUR LIVRAISON AU RDC (N'INCLUS PAS La Livraison à l'étage - Dépalétisation - Reprise Emballage etc - Nous Consulter) xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx En cas de règlement par virement Banque : CAISSE EPARGNE LOIRE CENTRE 28000 CHARTRES Bénéficiaire : PCM HABILCLASS 10 RUE DE PARIS 28150 OUARVILLE IBAN : FR76 1450 5000 0108 0030 6401 439 BIC : CEPAFRPP450 Please adress Payments to: Banque Caisse Epargne Loire Centre - Chartres 28000 Swift code: CEPAFRPP450 -Beneficiary: PCM HABILCLASS IBAN: FR76 1450 5000 0108 0030 6401 439</p>	S	40,65		40,65	40,65
<p>Nous nous réservons la propriété des marchandises fournies jusqu'au dernier jour de leur paiement, conformément aux termes de la loi n°80335 du 12 mai 1980. Nous vous remercions de bien vouloir respecter nos conditions de règlement, la SFAC nous obligeant à être particulièrement rigoureux sur leur application. Aucun escompte ne sera accordé pour paiement comptant, pénalités de retard au taux de 12% annuels. Les pénalités de retard sont exigibles sans qu'un rappel soit nécessaire. Tout retard de paiement donne droit à une indemnité pour frais de recouvrement s'élevant à 40 €, en sus des pénalités de retard. Lorsque les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de cette indemnité forfaitaire, le créancier peut demander une indemnisation complémentaire sur justification.</p>				H.T. EUR : Eco mobile : TVA1 20,0% : NET m/ses : REGL : Virement ECH. : 15/07/2024	347,95 0,36 69,66 307,30 417,97		